

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 SEPTEMBRE 2020

Excusé: Représentant Mairie

Mireille Noble, La Présidente souhaite la bienvenue et remercie tout le monde d'être venu à cette assemblée générale.

Présentation du rapport moral :

Les cours ont repris le 09 septembre.

Nous avons participé au forum des associations.

En cours d'année nous avons ouvert une nouvelle activité : le Pilates.

Cette activité était gratuite pour les adhérents de l'association (séance découverte) ; 3 nouvelles personnes se sont inscrites à cette nouvelle séance et ont payé leur cotisation .

Cette année cette séance sera payante pour tous les participants.

Nous avons eu 159 adhérents. Par semaine, nous avons assuré 6 séances de gym, 3 séances de yoga et une de pilâtes.

Les cours ont été faits pendant les vacances scolaires selon le choix des animatrices.

En janvier Anthony qui faisait le cours du mardi soir 19h30- 20h30 est parti pour raisons professionnelles, Catherine Guilbault a bien voulu faire le remplacement.

Les activités se sont arrêtées au mois de mars suite au confinement, à la demande de la fédération nous avons payé les animatrices jusqu'à fin juin.

Pendant cette période, tout le monde a eu accès aux séances vidéos proposées par les animateurs soit sur le site du codep ou Isabelle Leroux qui a proposé des séances de yoga.

Nous avons eu une subvention de la Mairie de 2850 euros.

Grand Poitiers nous a fourni du matériel.

Suite à la crise sanitaire nous n'avons fait que la Galette des Rois au mois de janvier et la soirée bowling au mois de février.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité.

Monique Chmielowski, Trésorière nous présente le bilan financier.

A ce jour, le résultat est positif.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité.

Prévisions pour l'année 2020-2021 :

Nous avons participé au forum du 10 septembre.

Reprise des cours le 14 septembre.

L'association propose une séance de marche nordique, ce cours sera assuré le samedi matin par Isabelle Moine de 11h à 12h30.

Lucille arrête le cours de gym volontaire le mardi de 18h30 à 19h30.

Morine Lassale assurera ce cours ainsi que celui de 19h30-20h30.

La sortie à Maulévrier est reportée au 12 juin 2021 et le week end de la Brenne se fera fin mai 2021.

Par rapport à la crise sanitaire nous avons reçu les protocoles de la fédération et de Grand Poitiers, suite à ça nous avons fait une note d'information à tous les adhérents.

Mireille relis cette information à l'assemblée.

Des questions sont alors posées :

- comment fait on quand il y a plus de 20 personnes présentes à une séance dans la salle de danse
- tout le monde n'est pas d'accord sur le fait qu'on ai annoncé qu'il n'y aurait pas de remboursement s'il y avait interruption des cours suite au covid.

Réponses:

Pour la salle plusieurs possibilités :

- * s'il fait beau les séances pourront se faire à l'extérieur
- * si le gymnase n'est pas occupé , on pourra faire la séance dans cette salle qui est beaucoup plus grande
- * et sinon pour les activités où il y a plusieurs cours dans la semaine, il faudra se répartir peut être en s'inscrivant à l'avance aux séances qu'on veut participer.

Mais peut être que la répartition se fera naturellement.

Pour le pilates où il n'y a qu'un seul cours pars semaine, nous allons limiter les inscriptions à 25 personnes.

Pour le non remboursement :

Nous devons payer les animateurs , on ne sait pas pour l'instant s'il y avait interruption des cours si les animateurs auraient droit au chômage partiel.

Il faut donc qu'on assure les salaires.

<u>Proposition</u>: Les adhérents pourront faire 2 chèques un qui sera retiré en septembre et l'autre plus tard; par contre le premier devra être plus élevé car le montant de la licence environ 30 euros doit être payée en début d'année pour être assurés pour la saison et elle est obligatoire.

Information:

Mireille nous informe que le Codep a décidé de faire une dotation d'un kit sanitaire comprenant des lingettes désinfectantes, gel hydroalcoolique et des sacs pour les licenciés pour ranger leurs effets personnels pendant la séance. Le Codep fait cette dotation pour faire face aux contraintes sanitaires imposées par les protocoles.

Budget prévisionnel:

Monique nous présente le budget prévisionnel ; vu la situation un certain nombre de personnes ne vont certainement pas se réinscrire ; elle a donc préparé un budget sur 100 inscriptions (au lieu de 159 cette année) et 10 cours par semaine.

Pour l'instant les cotisations del'ursaaf du dernier trimestre n'ont pas été retirées. Ce paiement est en suspension, Monique doit remplir tout un dossier.

Pas d'augmentation des cotisations pour la nouvelle année.

Cette situation entraînera un déficit pour l'association.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

TIERS SORTANT:

Chistine Bord démissionne (déménagement)

 $\frac{1}{3}$ sortant:

Micheline Savoie Jacqueline Braconnier Nicole Lachaud Les personnes sortantes se représentent ainsi que Martine Pelletier.

Valérie Brégeat nous informe qu'elle a crée un site, celui ci sera opérationnel dans quelques jours.

Christine a passé environ 38 ans dans le club, elle remercie tous les animateurs et nous dit qu'elle a passé de bons moments dans ce club.

Mireille termine la réunion en demandant d'être plus optimiste, il faut maintenir l'association et que les activités reprennent.

La séance est levée.